



Extrait de délibération

Comité syndical 17 Février 2020 – Parthenay

Identifiant
2020-02-02

L'An Deux Mille vingt le dix sept février à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Jean-François Coiffard a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 11 février 2020
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 15 titulaires / 2 suppléants
Absents, excusés : 16 titulaires / 29 suppléants
Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, BOUCHER Hervé-Loïc, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude,	BELY Françoise, ALBERT Philippe, CUBAUD Olivier, BERGEON Patrice, ROUVREAU Laurent, LARGEAU Béatrice, GILBERT Véronique, BRESCIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé,	SICAUD Mickaël	
Val de Gâtine	MINEAU Nadine, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, CANTET Jean-Paul, RIMBEAU Jean-Pierre	MORIN Joël, OLIVIER Pascal, BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth	ATTOU Yves	

Invités présents : Nicolas GAMACHE

▫ Approbation du compte administratif du budget principal 2019 du PETR du Pays de Gâtine

Conformément à la loi, Monsieur le Président se retire de la séance.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU, Vice-président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le Trésorier de Parthenay-Gâtine,

Le Président de séance présente les résultats du compte administratif 2019 du budget principal du PETR qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes	858 623.87
Dépenses	810 038.52
Résultat de l'exercice	+ 48 585.35
Excédent N-1	+ 130 949.81
Part affectée à l'investissement	0,00
Résultat de clôture de l'exercice	+ 179 535.16

Section d'investissement :

Recettes	142 960.08
Dépenses	320 175.82
Résultat de l'exercice	- 177 215.74
Excédent N-1	+ 313 578.12
Résultat de clôture de l'exercice	+ 136 362.38

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (sans le Président) :
- approuve le compte administratif pour l'exercice 2019 du budget principal du PETR,
- dit que l'excédent net de clôture de l'exercice 2019 est de 315 897,92 euros.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD